## Proposition 1 (Reformulation de la proposition de la position d'une parabole)

- Un trinôme du second degré admet deux racines si et seulement si a et  $\beta$  sont de signes contraires ou encore si et seulement si  $a\beta < 0$ .
- Un trinôme du second degré admet une racine double si et seulement si  $\beta = 0$ .

## Théorème 1 (Central)

Soit  $f(x) = ax^2 + bx + c$  un trinôme du second degré sous forme développée réduite.

— f(x) admet deux racines  $x_1, x_2$  si et seulement si son discriminant est strictement positif. Dans ce cas, on a :

$$x_1 = \frac{-b - \sqrt{\Delta}}{2a} \qquad \qquad x_2 = \frac{-b + \sqrt{\Delta}}{2a}$$

Et le trinôme peut se factoriser en  $f(x) = a(x - x_1)(x - x_2)$ .

— f(x) admet une racine double  $x_0$  si et seulement si son discriminant est nul. Dans ce cas, on a :

$$\alpha = -\frac{b}{2a}$$

Et le trinôme peut se factoriser en  $f(x) = a(x - \alpha)^2$ .

— f(x) ne possède pas de racine si et seulement si son discriminant est strictement négatif. Dans ce cas f(x) ne peut pas se factoriser en un produit de termes de degré 1